

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . . 18.— 9.— 4.50 1.50
ÉTRANGER 50.— 25.— 12.50
On peut s'abonner dans tous les
Bureaux de poste suisses, avec
une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
TÉLÉPHONE { Rédaction 13.75
Administration
et Annonces 87
CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro: 10 ct.

ANNONCES

(LA LIGNE)
La Chaux-de-Fonds, Canton
et Jura Bernois . . Fr. 0.20
Minimum par annonce » 2.—
Suisse » 0.30
Étranger » 0.40
(Minimum 10 lignes)
RÉCLAME » 0.50

Ouvriers, signez l'initiative demandant le prélèvement d'un impôt unique sur la fortune

Avis à nos abonnés du dehors

Nous informons nos abonnés que les remboursements seront consignés le 25 juillet. Jusqu'à cette date, ils peuvent encore effectuer les versements sans frais au compte de chèques postaux IV b 313 et cela dans chaque office postal.

Nous recommandons expressément à nos abonnés de faire les versements par chèque, ce qui leur évitera les frais de remboursement assez élevés.

L'ADMINISTRATION.

Les communistes manqueront-ils donc toujours de loyauté ?

Initiative contre les tarifs douaniers La conférence de Francfort

Décidément, la presse communiste ne semble pas capable de montrer de la loyauté dans la discussion. Leur cause est-elle donc si mauvaise ou celle des socialistes si bonne, qu'il faille absolument, pour les disciples de Moscou, recourir à de mauvaises armes ? Voici deux échantillons tout frais émoulus. L'agence télégraphique a lancé une information concernant l'initiative à lancer contre les nouveaux tarifs douaniers. Le « Basler Vorwärts » la donne, mais en transformant une phrase. Le texte dit : « Une commission de trois membres a été chargée de revoir le projet plus haut et de fixer certaines limites là où, de l'avis de la réunion, le texte est encore trop vague. » Le « Basler Vorwärts » la transforme et écrit : « Une commission de trois membres est chargée d'examiner ce texte avec plus de soin. »

Pourquoi diable cette petite falsification du texte de l'agence télégraphique ? Tout simplement pour pouvoir accuser les auteurs du projet d'avoir arrêté un texte manquant de précision. C'est ainsi que le passage disant : « La Confédération conserve cependant le droit de prendre des mesures d'exception provisoires dans des circonstances spéciales. Ces mesures doivent cependant avoir l'approbation de la majorité des deux tiers de tous les membres de l'Assemblée fédérale » a été très discuté et très combattu, tant quant à sa forme qu'à son fond. C'est évidemment un de ceux qui offrent trop d'élasticité, de vague et qui, en vertu de la décision prise, doit être transformé.

Les lecteurs ayant pris connaissance du passage cité plus haut s'en rendent compte immédiatement. Ceux qui n'ont eu à lire que le passage truqué par Wieser, ne s'en rendent pas compte et applaudissent, quand celui-ci fait remarquer ce que les... grutélens eux-mêmes ont fait remarquer à Berne. Mais le communiste qui rédige le « Basler Vorwärts » a une telle habitude de critique démagogique, qu'après avoir lui-même informé que la commission des trois devra voir s'il ne vaudrait pas mieux préciser à la lettre : a) en fixant un % maximum du droit d'entrée sur les matières alimentaires — il a été question du 1 et du 2 %, il écrit :

« Ces représentants des consommateurs ne se hasardent même pas à présenter la revendication d'un plein libre-échange pour les matières alimentaires et se contentent de dire que ces articles seront frappés de droits aussi réduits que possible. »

Ne nous arrêtons pas à ce libre-échange absolu, qui ne serait jamais admis et qui n'est qu'un article de démagogie communiste en l'occurrence. Le parti communiste a d'ailleurs toute liberté de le réclamer et il peut compter sur tout notre zèle et toute notre aide pour le seconder en cette tâche s'il veut bien l'entreprendre. Pour une fois qu'il ferait quelque chose de pratique ! Mais pourquoi dire que la réunion s'est contentée du terme « les plus réduits possibles », alors que, quelques lignes plus haut, il est dit que la commission des trois est chargée d'examiner s'il ne vaudrait pas mieux fixer un % maximum.

Décidément, la cause communiste à Bâle doit être bien en baisse pour obliger le « Vorwärts » de travailler ainsi.

* * *

Et voici un deuxième exemple : Vous avez tous lu la réponse de l'Union des P. S. réunie à Francfort à la proposition anglaise. Vous avez lu ce passage : « Partant de ce point de vue, nous considérons que le moment pour la convocation d'une conférence sur des bases plus étendues n'est point encore venu ». Voilà qui est clair, n'est-ce pas ? La réunion de Francfort ajoute : « Nous considérons que des entrevues ne comportant de part et d'autre aucun engagement, n'ayant qu'un but d'information, sont nécessaires pour aboutir à la création d'une véritable Internationale » et la résolution dit que l'U. des P. S. répondra à toute demande de cette nature venant de partis de la Deuxième, de la Troisième, ou n'adhérant ni à l'une ni à l'autre. Il ne saurait y avoir d'équivoque à ce sujet. Le Labour Party désirant une telle entrevue, le bureau, réuni à

Francfort, déclare y répondre volontiers, ajoutant par précaution, tant la malignité de certaines gens est grande : cette rencontre n'aurait rien de commun avec le projet de conférence générale.

Que fait le « Basler Vorwärts » ? Il écrit un titre sensationnel où toute la duplicité et tout l'art de mentir s'étalent :

« Le chemin de l'Internationale de Vienne. — Préparatifs pour la réunion avec la Deuxième Internationale de Henderson, Scheidemann et Noske. — Les « Viennois » se déclarent prêts à répondre à des entrevues d'information. »

Faut-il être Basile pour recourir à de pareils procédés. Le pauvre Wieser, gêné par le refus unanime du bureau de s'engager dans la voie indiquée par le congrès de Brighton, écrit : « Le Labour Party a posé à l'U. des P. S. une question claire et nette ; la réponse est-elle oui ou non ? En fait, c'est un oui ! »

Et dire que voilà des gens qui prétendent faire l'éducation de la classe ouvrière ! Dieu, quelle perversité !

E.-Paul GRABER.

ECHOS

Absolution

Quand le gouvernement français eut décidé d'envoyer un ambassadeur au Vatican, on attendit à Rome, avec impatience, de connaître le nom de celui qui serait appelé à occuper auprès du Souverain Pontife un poste aussi délicat.

Un citoyen français, personnage aussi notoire que bien pensant, s'entretenait de cette grave question avec le cardinal Gasparri et lui demandait de désigner l'homme politique dont la nomination serait particulièrement bien accueillie du pape.

— Le Saint-Père, répondit le cardinal, serait heureux de voir M. Léon Bourgeois représenter la France.

— M. Léon Bourgeois est bien à gauche, objecta le personnage bien pensant.

— Ça n'a pas d'importance, fit doucement le prélat.

— Et puis, il est franc-maçon !

— Cela ne regarde que lui et son confesseur.

— Mais, Eminence, puisqu'il est franc-maçon il n'a pas de confesseur.

— Alors, conclut le cardinal, s'il pas de confesseur, cela ne regarde personne.

Lettre de Fribourg

(De notre correspondant particulier)

L'absence de correspondance de Fribourg ne doit pas être estimée par les lecteurs de la « Sentinelle » comme une preuve que tout est pour le mieux, comme dans le meilleur des mondes, dans notre canton. Les chefs qui nous gouvernent ne sont certes pas ressemblants à Zadig, le personnage de Voltaire, mais bien le contraire. A voir avec quel impudent machiavélisme ils ont préparé la loi accordant les droits populaires aux citoyens, on comprend combien nous sommes, dans le pays de prédilection, des dignes fils de Loyola.

D'ailleurs, Fribourg ne saurait, d'un jour, renoncer à un passé de plusieurs décades sous le régime conservateur ultramontain, et il faudrait plusieurs leçons comme celle que M. Perrier, conseiller d'Etat, reçut à Berne de la part du Conseil fédéral, pour faire revenir ces messieurs à un sentiment un peu plus juste de la réalité et de l'équité.

L'« Indépendant », organe des radicaux fribourgeois (ouf !), essaya de faire de l'esprit avec les chômeurs et les ouvriers. Les correspondances de Genève et de Neuchâtel à cet organe sont empreintes de tant d'aménités pour la classe ouvrière, que c'est une vraie pitié. Malheureusement, ce bel esprit et cette intéressante prose sont en partie perdus par le nombre toujours décroissant des lecteurs.

Pauvre vieux « Confédéré » !!!

Le madré paysan, sacré grand homme et conseiller fédéral, pour avoir su apprendre et dire le discours préparé par un dominicain lors de la grève générale, ne rate pas une occasion de venir le seriner à nouveau. Un congrès quelconque, une fête de musique ou le jeu du tonneau, enfin tout rassemblement de quelques individus lui donne la permission de venir nous dire : que ses épaules sont trop faibles pour supporter toutes la charge des finances fédérales.

Touchante humilité et bêtise humaine.

La journée de huit heures est la bête noire de nombreux et tristes personnages. Ce sont d'ailleurs, et le plus souvent, des gens qui n'ont eux-mêmes jamais fait huit heures de travail par jour, mais plutôt huit heures d'auberge. Ils oublient de se regarder dans une glace avant de croire, en bon radical, que Musy fait plus que cela et que ces pelés d'ouvriers sont des paresseux.

Quelques souvenirs de Jaurès

Jaurès portait, sur un corps massif et puissamment charpenté, une forte figure dont tous les traits semblaient subordonnés à la bouche. Des yeux petits, vifs et singulièrement pénétrants, un front large et rejeté en arrière ; sous le nez droit, la mâchoire s'accroissait d'une barbe carrée. Toujours vêtu d'une redingote noire et assez négligée, le cou débordant d'un col qui renouait à le maintenir et que ceinturait une simple cravate à mécanique, il se présentait avec l'allure un peu lourde d'un ouvrier endimanché.

Gros mangeur, d'une gaieté étonnamment jeune, d'une vitalité puissante, il ne se révélait vraiment qu'au moment où il parlait. La voix souple, harmonieuse, chaude, vibrant d'un léger accent méridional, prenait l'auditeur immédiatement. La pensée s'exprimait avec clarté, mêlant heureusement la forme d'une logique toute classique aux exubérances d'une imagination shakespearienne. L'argumentation s'ordonnait d'abondance, riche d'une culture prodigieuse et sans cesse accrue, animée d'un souffle de noble idéalisme qui dans toute occasion élevait la discussion et la ramenait aux principes.

Ce grand lutteur, ce chef de parti, encore qu'aux batailles des congrès socialistes et à la pratique du Parlement, il eût acquis une étonnante habileté manœuvrière, était avant tout un penseur, un philosophe.

Un souvenir personnel donnera l'idée de l'étonnante souplesse de son esprit.

Je le trouvai un jour dans le petit cabinet tapissé d'un rayonnage de bois blanc garni de livres où il consacrait ses matinées à l'étude. A 9 heures, assis sur une chaise de paille, devant une petite table, il avait déjà lu les journaux français et le « Times », où il aimait à suivre les questions de politique étrangère.

Les papiers qu'il venait de lire étaient éparés sur la table et sur le divan.

Assis sur une chaise de cuisine, qui complétait ce mobilier sommaire, je commençai la lecture d'une correspondance politique, quand il s'excusa de travailler en même temps à une interpellation qu'il devait faire le jour même sur une affaire compliquée de terrains en Tunisie. La matinée passa ainsi ; je lisais ; il étudiait son dossier, non sans interrompre parfois ma lecture par des questions toujours opportunes et précises. Nous sortîmes ensemble ; et il se rendit à la Chambre où il prononça un discours sur cette affaire de terrains.

Quelque temps après, au cours du débat sur l'affaire d'Agadir, il fit allusion aux lectures qu'il avait ainsi écoutées et il avait su trouver, dans le fatras d'une trentaine de documents, un passage caractéristique qui résumait tout le dossier en un raccourci impressionnant.

Il fallait cette formidable organisation pour suffire à la tâche qu'il remplissait.

Une fois sorti de son cabinet de travail, Jaurès ne s'appartenait plus. La Chambre, dont il était un des membres les plus assidus, « L'Humanité », qu'il animait de sa collaboration quotidienne, le Parti socialiste, où sa pensée directrice était fidèlement suivie par un groupe enthousiaste que guidaient habituellement Renaudel et Landrieu, ses disciples préférés, les meetings et réunions qui portaient ses paroles aux quatre coins de la France, auraient suffi à déborder un esprit moins puissant. Il y ajoutait les collaborations aux journaux, aux revues, l'étude des questions militaires, d'où sortit la prophétique « Armée nouvelle », et même le travail d'archives pour cette étonnante « Histoire socialiste », si riche de documents et de pensée.

Mais toute cette activité s'épanouissait à la « Tribune » et c'est quand il y parlait que Jaurès donnait vraiment la mesure de son génie. Son éloquence était certainement la plus parfaite de notre époque. Il se livrait tout entier. Le corps semblait s'assouplir pour suivre la pensée et la projeter plus complètement vers l'auditoire. Les bras scandaient et martelaient l'argumentation de gestes simples et par moments s'incrustaient à la tribune d'un violent effort, pour étayer le corps penché en avant, la tête rejetée en arrière. Son esprit, son cœur, sa force physique collaboraient d'un puissant élan à l'effet de cette parole musicale et balancée. Il connaissait la valeur décisive de la raison et c'était toujours à l'intelligence de ses auditeurs qu'il voulait faire appel, mais sa logique se vivifiait d'une grande générosité et se fleuraissait d'une imagination romantique.

Il était plus qu'un grand artiste, un grand génie humain, complet et harmonieux.

A planer si haut, il oubliait parfois les détails. Aimant l'humanité, il dédaignait de connaître les hommes. Maniant les grands principes, il négligeait les réalités essentielles. Il aimait la lutte franche, croyait à la logique irrésistible des événements et bien que son esprit envisageait toujours les choses dans leur ensemble, avec la vision synthétique d'un homme de gouvernement, son tempérament restait en cela celui d'un homme d'opposition.

Mais son esprit d'opposition n'avait rien de personnel ni de mesquin. Il abordait tous les problèmes avec le souci des grands intérêts nation-

naux qu'il n'a jamais séparés des intérêts supérieurs de l'Europe et de l'humanité. Par la hauteur de ses vues et la noblesse de sa pensée, il dépassait souvent son Parti et le parlement tout entier, il les dominait l'un et l'autre de toute la supériorité de son génie.

(« Jaurès et Caillaux », par C. Paix-Séailles. — Préface de H. Barbusse).

UNION SYNDICALE SUISSE

Berne, le 14 juillet 1921.

A la connaissance des Comités centraux des fédérations syndicales suisses et aux comités syndicaux des cartels et aux mains des fédérations centrales et cartels syndicaux qui ont appuyé l'initiative pour la convocation d'un congrès syndical extraordinaire.

(Suite)

4. La création d'un fonds de lutte central a déjà été tentée selon les conseils les plus divers. L'Union syndicale possédait une caisse de réserve qui était constamment vide quand on avait besoin d'argent. Dans l'Union syndicale réorganisée, la commission a examiné d'innombrables projets pour financer un fonds de lutte commun et les a finalement... refusés. Lors du mouvement des ouvriers du bâtiment, en 1920, la première tentative pratique fut faite pour réaliser la solidarité pratique des fédérations. Pour autant qu'il s'agissait de la perception de cotisations extraordinaires, cette tentative doit être considérée comme ayant échoué, ce qui est d'autant plus grave que le paiement des cotisations était exigé pendant la lutte, donc sous l'impression toute fraîche des événements.

Mais il ne suffit pas de dire qu'un fonds de lutte doit être créé. Il est bien plus important de dire aux camarades que ce fonds de lutte exige une cotisation extraordinaire de 30 à 50 cent. par semaine, s'il veut vraiment prétendre au nom de fonds de lutte. Les caissiers pourront sans doute nous renseigner sur la possibilité de percevoir une telle somme, surtout les caissiers des fédérations qui, ces derniers temps, ont décidé une augmentation des cotisations.

Si l'on parle en outre d'un partage du fonds de lutte pour des buts centraux et locaux, il faut ici aussi que la proposition soit très exacte et précise. Cela d'autant plus que le front unique doit avoir pour but une concentration des mouvements. Il faut aussi que la position des Unions locales soit précisée. Nous ne pouvons pas au préalable nous imaginer comment on se représente la solution de ce problème, celui de rendre les fédérations dépendantes d'une centrale et confier simultanément aux Unions des compétences plus grandes.

La collaboration des coopératives ne sera possible que dans peu de cas. Les anciens camarades, parmi les initiateurs, savent sans doute que le Comité de l'Union syndicale a essayé depuis 1910 d'arriver à une collaboration plus étroite avec l'U. S. S. C. Ces efforts se sont heurtés jusqu'à présent à la « neutralité » du mouvement coopératif.

5. Tous les moyens de lutte que nous avons indiqués ici ont déjà été appliqués dans les formes les plus diverses. La proposition ne dit absolument rien de nouveau. L'application dépendra de la situation économique et de la force de lutte des fédérations.

Pour récapituler : Il ne suffit pas de présenter une résolution à un congrès dans laquelle on indique en général comment on envisage les directives applicables pour l'exécution de mouvements. Nous demandons des propositions concrètes sur l'édification de l'organisation de ce nouveau front unifié, sur la répartition des compétences, sur le montant de la cotisation au fonds de lutte, l'administration et l'emploi de l'argent et enfin sur les compétences qui doivent rester aux fédérations syndicales.

Aussi longtemps que ces questions ne seront pas éclaircies, la convocation du congrès, qui coûtera environ 60,000 francs, ce qui signifie une somme importante en ce moment de crise, ne pourra pas être publiée.

Le Comité de l'Union syndicale a entièrement conscience des difficultés de la situation actuelle, mais il ne peut en aucun cas aider à la démolition d'institutions qui, si elles ont quelques défauts, ont cependant rendu d'excellents services, pour les remplacer par d'autres dont l'efficacité est douteuse.

Depuis des dizaines d'années, nous avons, en rencontrant souvent la plus grande opposition, travaillé à la création de fédérations industrielles. Le développement n'est pas encore terminé. Mais nous sommes, aujourd'hui encore, persuadés que cette voie doit être suivie si nous voulons jamais parvenir à une organisation unifiée.

Il se peut que les initiateurs soient d'avis que ce sera l'affaire du Comité de l'Union syndicale de formuler des propositions en se basant sur celles présentées. Une telle prétention ne peut être faite sérieusement, car dans quelques points

Des différences de principe nous séparent des initiateurs. Par contre, nous sommes prêts, dans l'intérêt du mouvement général, d'entrer en discussion avec vous pour arriver à une entente.

Recevez, chers camarades, nos fraternelles salutations.

Pour le Comité de l'Union syndicale suisse :
Le président, Oscar SCHNEEBERGER.
Le secrétaire, Karl DURR.

ETRANGER

Lord Northcliffe va étudier sur place le problème du Pacifique

LONDRES, 17. — Lord Northcliffe, chef de la vaste entreprise à laquelle appartiennent le « Times », le « Daily Mail » et l'« Evening News », partira lundi pour New-York et Washington. De Washington, lord Northcliffe se rendra au Canada qu'il traversera jusqu'à Vancouver et de là en passant par Honolulu il ira en Nouvelle-Zélande et aux Philippines. Il visitera ensuite le Japon, la Corée, la Chine, l'Inde.

Lord Northcliffe, qui est accompagné par le directeur du « Times », H.-W. Steed, et par quelques rédacteurs et secrétaires, a l'intention de se rendre compte personnellement des différents problèmes du Pacifique qui seront discutés à la conférence de Washington. Les gouvernements de la Chine et du Japon ont offert à lord Northcliffe toutes les facilités pour qu'il puisse faire toutes les enquêtes nécessaires. Il a l'intention d'étudier spécialement la question de l'émigration au Canada et en Australie.

Les relations anglo-russes

MILAN, 17. — On télégraphie de Londres au « Secolo » que le gouvernement de Moscou a demandé au gouvernement anglais de lui envoyer quelques ingénieurs habiles et quelques mécaniciens experts dans l'art de renflouer les navires échoués afin d'ouvrir de nouveau au commerce les ports endommagés par la guerre. Le gouvernement russe a aussi l'intention d'améliorer les conditions des ports d'Odessa et de Riga ; et à cet effet, il va demander d'habiles ingénieurs à l'Allemagne et peut-être aussi à l'Italie. Ces requêtes prouvent que les relations entre la Russie et l'Europe occidentale se sont améliorées depuis que l'accord commercial anglo-russe a été signé. Le gouvernement des soviets est persuadé qu'il ne peut avancer dans son œuvre sans la coopération des autres pays, et par conséquent il ne néglige aucun moyen pour nouer de nouvelles relations avec l'étranger.

A Londres, on sait que les soviets cherchent des capitaux pour la fondation d'une grande banque anglo-russe afin de développer de nouvelles industries. Le gouvernement anglais est informé de cette tentative et n'y oppose aucun obstacle.

Les journaux anglais apprennent que le gouvernement des soviets a décidé de donner en location le port de Pétrougrad. Dans ce but, on a constitué une société anglo-russe ; une moitié des actions a été souscrite par le gouvernement anglais, l'autre moitié par le gouvernement soviétique russe.

CANTON DE NEUCHÂTEL

LE LOCLE

Fête romande de gymnastique à Lausanne. — La section du Locle remporte la première couronne en troisième division.

Aux engins, Maurer, Muller et Marcel Landry sont couronnés.

Aux nationaux, Porret Raoul obtient la 6me couronne, Billot Paul la 12me et Abplanalp G. la 21me.

Les Promotions. — La traditionnelle fête de la jeunesse s'est passée samedi matin au milieu d'une animation extraordinaire. Le cortège, comprenant cinq corps de musique, les autorités communales et scolaires a parcouru les principales rues de la ville sous un ciel inspirant certaines appréhensions pour la fête de l'après-midi.

Après les cérémonies officielles, les rues s'emplirent de notre petit monde écolier. Sur la Place du Marché, un très nombreux public goûtait, avant midi, un concert des plus agréables.

L'après-midi, une foule énorme se rendit sur l'austère pâturage de la Pluie. Malheureusement, vers les 16 heures et demie, la pluie se mit à tomber avec une rage diabolique, gâtant ainsi cette impressionnante fête populaire.

S'il y eut de nombreux souliers blancs et robes blanches abimées par ce temps maudit, le souvenir de ces promotions restera quand même vivant.

Courrier loclais

A propos de « parasitisme conscient »

Un certain correspondant loclais à Bruxelles au journal progressiste « La Gazette du Locle », communique des informations qui ne sont pas toujours l'expression même de la vérité. Nous le regrettons d'autant plus que, jusqu'à ces jours, nous gardions envers cet adversaire honnête toute notre estime. Son attitude loyale à la veille de la grève générale ne pouvait que nous inspirer ce respect. Hors, plusieurs correspondances et particulièrement celle de juin, nous fait douter de la sincérité de ce « bourgeois » arrivé. M. A. Rubin, pour ne pas citer son nom, allègue contre le mouvement ouvrier belge de ces inexactitudes qui deviennent de vulgaires grossièretés, lorsque l'on considère qu'elles émanent d'une personnalité de cet ordre. Passons donc aux faits mêmes !

Il écrit dans ses chroniques passagères :

« Le parasitisme conscient »

« Sur les deux francs et cinquante centimes payés par l'ouvrier, écrit le « Journal de Seraing », trente-cinq centimes seulement vont à la caisse du syndicat pour le chômage. Le reste, soit deux francs et quinze centimes, disparaît, s'envole dans diverses directions. Cinquante centimes sont prélevés pour les frais d'administration locale. Il faut bien que se paient tous ces présidents, vice-présidents, secrétaires, surveillants, contrôleurs et délégués syndicaux.

Quinze centimes vont payer l'abonnement forcé au journal « Le Proletaire ». Que cela vous plaise ou non, du moment que vous êtes syndiqué, force vous est d'avaler la prose du « Proletaire ».

Quatre-vingt-quinze centimes vont grossir les poches de l'administration centrale supérieure socialiste à Bruxelles.

Enfin soixante-cinq centimes vont aux œuvres d'entraide, mutualité, caisse de retraite, caisses de médecins. »

En résumé, sur deux francs cinquante payés par l'ouvrier, un franc cinquante, ou les trois cinquièmes, sont absorbés par le fonctionnarisme !

Le rond de cuir est bien toujours le même avale-royaume. Il constitue l'entrave aussi coûteuse au parti de la Sainte Cohorte écarlate qu'à l'Etat des « bourgeois ».

M. Rubin conclut en affirmant bénévolement que le prolétariat belge entretient un « parasitisme conscient ».

Blasphémer le mouvement socialiste ou syndical d'un pays le plus lointain, c'est nous blasphémer, qu'on le veuille ou non. Le socialisme étant international et solidariste, nous le défendons contre les attaques les plus perfides que livre la réaction de toutes les nations.

Nous nous sommes donc informé auprès des Bureaux des Centrales syndicales de Belgique par l'intermédiaire d'un de nos camarades belges, afin d'obtenir des renseignements précis.

Voici quelques détails intéressants : La cotisation mensuelle est de deux francs cinquante dans le Syndicat des métallurgistes. Elle se répartit comme suit : un franc septante-cinq pour la Centrale — caisse, mutualité, grève, chômage, journaux ; — soixante-cinq centimes, services pharmaceutiques régionaux ; dix centimes, pensions ; total : deux francs cinquante par mois que verse chaque ouvrier à la caisse syndicale pour y être utilisée rationnellement.

L'attaque de la « Gazette du Locle » est donc grossière, et, comme me le fait constater mon camarade belge, « vous pouvez juger par vous-même que ce journal bourgeois diffame ». Comme partout, le socialisme belge fait de réjouissants progrès. Mais au fur et à mesure qu'il devient plus redoutable on le calomnie et le poursuit de procédés grotesques. Notre idéal est trop profond pour que cette campagne répugnante de la bour-

geoisie Farteigne. La guerre et la crise n'ont fait que galvaniser les masses ouvrières. Malgré les embûches qu'on lui tend, le socialisme poursuit sa destinée et prépare celle des générations futures en répétant ce refrain universel :

A la lutte camarades,
Nous sommes nés pour la lutte.

Malheur à celui qui défie la marche ascendante du progrès, M. Rubin.

E. LIECHTI.

LA CHAUX-DE-FONDS

Journées de fête

La fête des Promotions, samedi, a joué d'une matinée excellente. On n'en peut pas dire autant de l'après-midi. Le ciel lourd et chargé de nuages mettait en garde contre les sorties en forêt. Néanmoins de nombreuses familles avaient tenté la chance. Vers cinq heures la pluie se mit à tomber avec une abondance extraordinaire — on pouvait dire, sans image de rhétorique, qu'il pleuvait à seaux ! Les imprudents amateurs de promenades forestières durent trouver des gîtes de fortune. Combien de jolies toilettes ont-elles ainsi reçu un désastreux baptême ? L'histoire ne le dit pas. L'après-midi de dimanche, par contre, a été un vrai dédommagement. Le ciel est resté clair jusque tard dans la soirée, aussi l'animation fut-elle intense partout où nos sociétés locales avaient organisé leurs kermesses des Promotions. Aux Endroits la foule ne cessa d'affluer jusque tard dans la journée. La plus franche gaieté se lisait sur tous les visages. La Persévérante avait organisé, avec beaucoup de savoir-faire, les divers jeux de circonstance. Le concert, dont elle régala les promeneurs, fut aussi très goûté.

Au Stand des Armes-Réunies où pique-niquait la fanfare La Lyre, grande et joyeuse animation aussi. La prairie du restaurant, si joliment abritée par les verdure du Bois du Petit-Château, a compté une affluente incessante.

Aux Mélézes et à Bel-Air, le même entrain a régné.

Ainsi, malgré l'orage de samedi, il n'y a eu que demi-mal. Notre jeunesse a été favorisée, hier, d'un temps superbe. Bien sûr, on aurait préféré l'avoir samedi après-midi, dira plus d'un écolier.

Les orages

Hier soir, l'orage qui « était dans l'air » selon la curieuse expression de notre langue française, s'est déchaîné sur la ville et les environs. A dix heures, une trombe d'eau et de grêle accompagnait les incessants coups de tonnerre — la foudre est tombée à plusieurs endroits. A la rue du Parc, elle atteignait l'immeuble n° 81, démolissait la cheminée et mettait le feu à une chambre haute. Grâce à la promptitude des secours, les dégâts ne sont pas graves. La foudre a également démolie une cheminée à la rue de la Paix, n° 35. Pendant toute la nuit, les éclairs et les coups de tonnerre n'ont cessé leurs lueurs et leur vacarme. Ce matin, à sept heures, la pluie tombe dru, par instants, et l'atmosphère reste chargée d'électricité. Les rues ravagées, les amas de cailloutis et de sable obstruent de nombreux passages de la voie publique.

Pendant l'orage de samedi, qui a causé l'incendie des Bulles, la foudre est aussi tombée aux Mélézes, mettant un arbre fort à mal et paralysant l'épaule d'une personne qui se trouvait à proximité. De partout on signale des ravages dans les prairies et dans les jardins.

Inspections militaires

19 juillet à 7 h. 30, Elite, 1892. 19 juillet à 8 h. 15, Landwehr, 1882. 20 juillet à 7 h. 30, Elite, 1891. 20 juillet à 9 h., section de La Sagne, Elite, 21 juillet à 7 h. 30, Elite, 1893. 21 juillet à 8 h. 15, Landsturm, 1881 et 1882. 22 juillet à 7 h. 30, Elite, 1895. 22 juillet à 8 h. 15, Landsturm, 1885, 1886 et 1887. 23 juillet à 7 h. 30, Landwehr, 1881 et 1885. 23 juillet à 8 h. 15, Landsturm, 1880.

Le prix du pain

La Société des Maîtres boulangers publie dans les annonces les prix du pain à partir d'aujourd'hui. Nos lecteurs sont rendus attentifs à cette publication concernant la dernière baisse.

Un incendie aux Bulles

Samedi, peu après 17 heures, au cours de l'orage qui s'est abattu sur notre ville, la foudre est tombée sur la ferme de M. Geiser fils, aux Bulles. La ferme et un chalet de bois y attenent ont été complètement détruits. La foudre est tombée sur l'angle sud-est de la ferme et le feu s'est rapidement communiqué à toute l'étendue du bâtiment. Le bétail et une partie du mobilier ont pu être heureusement sauvés, grâce aux rapides secours de voisins. Les pompiers ont été alarmés par le tocsin, mais ils n'ont plus eu à intervenir, le feu avait déjà fait, en partie, son œuvre, et tout espoir de sauver les deux bâtiments était perdu. Du reste, l'approvisionnement en eau eût été difficile. Le réservoir automobile s'était bien rendu sur les lieux du sinistre, mais il n'a pas dû être utilisé. Une foule nombreuse s'était rendue aux Bulles et avait l'occasion d'assister à un très beau spectacle si ce n'avait été le désastre qu'il causait. En effet, ces grandes flammes que par moment on apercevait de certains quartiers de la ville, des Crétets en particulier, étaient de toute beauté.

D'autre part, on ne pouvait pas ne pas participer à l'émotion, au désespoir des victimes du sinistre. On y remarqua plus d'une scène touchante, ainsi un enfant qui réussit à sauver son lapin et qu'il ne quittait plus.

A 10 heures et demie, au moment où nous avons quitté les Bulles, le feu continuait son œuvre ; les charpentes qui avaient résisté à la destruction craquaient et c'était des pans de façades qui s'effondraient. Les arbres qui environnent la ferme étaient roussis par les flammes. Les pompiers se préoccupaient de mettre en sûreté le mobilier qui avait pu être sauvé et qu'emmenaient des camions-automobiles.

Quelques détails

Les locataires du chalet, M. et Mme Rode, que nous avons pu atteindre, nous ont raconté qu'ils étaient à table, avec leurs enfants, au moment où la foudre est tombée sur la maison. La secousse a été si forte, nous ont-ils dit, que le potager a sauté et nous-mêmes avons sursauté. Nous avons cru tout d'abord que la foudre nous tombait dessus. Puis nous avons eu quelque peine à nous rendre compte de ce qui arrivait. C'est même allé un bon moment avant que nous nous soyons aperçus que la maison brûlait. Aussitôt que nous avons été renseignés sur ce qui se passait, tout le bâtiment était la proie des flammes, le chalet que nous habitons, et qui est adossé à la partie nord-ouest du bâtiment, compris.

Si le mobilier de M. Geiser était assuré, tel n'est pas le cas pour M. Rode. Ce dernier avait même chez lui des porcelaines à réparer, car cette famille s'occupe de peinture sur porcelaine, qui n'ont pas pu être sauvées.

Durant la journée de dimanche, de nombreux promeneurs se sont rendus sur le lieu du sinistre et ont pu constater que seuls les murs subsistaient, alors que le toit continuait à brûler.

Par une curieuse coïncidence, il se trouve que la ferme des Bulles a brûlé exactement deux ans après le Temple national, puisque ce dernier a été incendié le 16 juillet 1919. Il y a deux ans aussi, le jour de la fête de la jeunesse, une ferme brûlait aux Joux-Derrières.

Nous adressons aux familles sinistrées toute notre sympathie.

Mot de la fin !

Un chômeur, l'air ennuyé, les mains dans les poches, arpente le podium. Il rencontre un copain qui l'interpelle :

— Hé ! Braneuf, tu n'as pas l'air de souffrir trop du chaud !

— Hélas, vieux, on le sent aussi le chaud, mais on souffre plus encore du chômage.

— Entendu ! Mais, si tu sens le chaud, pourquoi mets-tu tes mains dans tes poches ?

— C'est pour savoir où les prendre quand j'en aurai de nouveau besoin !

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — F. O. M. H. — Comité des horlogers. Mardi 19 juillet 1921, à 20 heures précises, au local Daniel-Jeanrichard 16. Très important.

— Comité du Cercle. — Séance ce soir, à 20 heures.

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

70

TRAVAIL

PAR

EMILE ZOLA

(Suite)

Les deux paysans comprirent. Un instant, ils restèrent silencieux, les yeux sur le parquet. Ce fut Lenfant, le plus réfléchi, qui prit la parole.

— Oui, oui, nous savons, le fermier de la Guerdache nous a causé de ça... Sans doute, c'est une bonne idée que de s'entendre tous ensemble, comme vous avez fait ici, de mettre en commun l'argent et la terre, les bras et les outils, puis de partager ensuite les bénéfices... Il paraît certain qu'on gagnerait davantage et qu'on serait plus heureux... Mais, tout de même, il y aurait des risques à courir, et je crois bien qu'il faudra encore parler longtemps, avant de nous convaincre tous, aux Combettes.

— Ah ! pour sûr, appuya Yvonnot, avec un geste brusque. Nous deux, vous comprenez, nous voici à peu près d'accord, et nous ne sommes pas trop opposés aux nouveautés... Ce sont les autres qu'il s'agit de convaincre, et on aura du mal, je vous en avertis.

C'était la défiance du paysan contre toutes les transformations sociales, touchant à la forme actuelle de la propriété, et que Luc connaissait bien. Il s'y attendait, il continua de sourire. Là-haut son lopin de terre, qu'on a tant aimé depuis

des siècles, de père en fils, le noyer dans les lopins des autres, quel arrachement ! Mais les déboires de plus en plus cruels, cette faillite du sol trop divisé, jetant les cultivateurs à la désespérance et au dégoût, devait aider à les convaincre que l'unique salut possible est dans l'union, dans l'entente de toute une commune pouvant créer un vaste domaine.

Et Luc parla, expliqua comment le succès était désormais aux associations. Il fallait opérer sur des champs élargis, avec des machines puissantes pour les labourer, les semer, les moissonner, avec des engrais abondants, fabriqués chimiquement dans des usines voisines, avec des arrosages continus, décapant les récoltes. Si l'effort du paysan isolé aboutissait à la famine, une prodigieuse richesse se déclarerait, dès que tous les paysans d'un village se seraient associés, afin d'avoir les champs immenses, les machines, les engrais, les eaux nécessaires.

On arrivait à faire le sol, on y déterminait une extraordinaire fécondité, en l'épierrant, le fumant, l'arrosant. On finirait même par le chauffer, il n'y aurait plus de saison. Un hectare suffirait à nourrir deux ou trois familles. Déjà, lorsqu'on opérait sur un champ restreint, on y obtenait des miracles, toute une poussée ininterrompue de légumes et de fruits. La population de la France pourrait tripler, le sol la nourrirait abondamment, s'il était cultivé avec logique, dans l'harmonie de toutes les forces créatrices. Et ce serait aussi le bonheur, trois fois moins de douloureux travail, le paysan enfin libéré des antiques servitudes, sauvé du précurseur dont l'usure le rongé, échappé à l'écrasement du grand propriétaire et de l'Etat.

— C'est trop beau, déclara Lenfant, de son air réfléchi.

Mais Yvonnot s'enflamma plus vite.

— Ah ! bon sang ! si c'était vrai, nous serions trop bêtes de ne pas essayer la chose !

— Voyez où nous en sommes nous-mêmes, à la Crêcherie, dit alors Luc, qui gardait en réserve cet argument de l'exemple. Voici trois ans à peine que nous existons, et nos affaires vont bien, tous nos ouvriers qui se sont associés mangent de la viande, boivent du vin, n'ont plus ni dettes, ni crainte de l'avenir. Questionnez-les et surtout visitez notre œuvre, nos ateliers, nos habitations, notre Maison-Commune, tout ce que nous avons bâti et créé en si peu de temps... C'est là le fruit de l'union, vous accomplirez des prodiges, dès que vous serez unis.

— Oui, oui, nous avons vu, nous savons, répondirent les deux paysans.

Et c'était vrai, ils avaient visité curieusement la Crêcherie, avant de faire demander Luc, supputant les richesses acquises déjà, s'étonnant de cette ville heureuse qui naissait avec tant de rapidité, se demandant quel gain il y aurait pour eux à s'associer ainsi. La force de l'expérience les pénétrait, les conquérait peu à peu.

— Eh bien ! puisque vous savez, c'est très simple, reprit Luc gaiement. Nous avons besoin de pain, nos ouvriers ne peuvent pas vivre, si vous ne faites pas pousser le blé nécessaire. Vous autres, vous avez besoin d'outils, de bêtes, de charrettes, de machines faites avec l'acier que nous fabriquons. Alors la solution du problème est très facile, il n'y a qu'à nous entendre, nous vous donnerons de l'acier, vous nous donnerez du blé, et nous serons tous d'accord, nous vivrons tous heureux...

...Puisque nous sommes voisins, que vos terres touchent notre usine, et que nous avons absolument besoin les uns des autres, le mieux n'est-il

pas de vivre en frères, de nous associer tous pour le bien de chacun, de façon à ne plus faire qu'une même famille ?

Cette bonhomie égaya Lenfant et Yvonnot, mais la réconciliation, l'entente nécessaire entre le paysan et l'ouvrier industriel, ne s'était posée si nettement. Depuis que la Crêcherie fonctionnait, se développait, Luc rêvait d'englober dans son association toutes les autres usines secondaires, toutes les industries diverses qui vivaient d'elle, autour d'elle. Il suffisait qu'il y eût là un foyer producteur d'une matière première, l'acier, pour qu'un pullulement de manufactures se produisît.

Et c'étaient l'usine Chodorge qui fabriquait des clous, l'usine Hausser qui fabriquait des faux, l'usine Mirande qui fabriquait des machines agricoles ; et c'était même un ancien étireur, Hordoir, dont les deux martinets, mus par un torrent, fonctionnaient encore dans une gorge des Monts Bleus.

Tous ceux-là seraient bien forcés un jour, s'ils voulaient vivre, de venir se joindre à leurs frères de la Crêcherie, en dehors desquels ils ne pourraient exister.

Même les ouvriers du bâtiment, les ouvriers du vêtement, comme par exemple la grande cordonnerie du maire Gourier, seraient entraînés, s'entendraient ensemble, donneraient des maisons, des habits et des souliers, s'ils désiraient avoir en échange des outils et du pain. La Cité future en échange des outils et du pain. La Cité future la communion du travail.

(A suivre.)



Baisse du prix du pain

La Société des Patrons boulangers de La Chaux-de-Fonds a fixé les nouveaux prix du pain, à partir du lundi 18 juillet, comme suit :

Pain rond 1 kilo	fr. 0.64
Pain rond 1 livre	fr. 0.34
Pain long 1 kilo	fr. 0.68
Pain long 1 livre	fr. 0.36
Pain blanc (500 gr. de pâte)	fr. 0.45

Comme de coutume, les boulangers sont autorisés à majorer les prix ci-dessus, pour le portage à domicile, de 2 cent. pour le pain de 1 kilo et de 1 ct. pour le pain de poids inférieur. 161

Attention aux contrefaçons!

Il n'y a pas de produit similaire ou d'imitation remplaçant le



et nous prions le public de ne pas accepter d'autre produit sous prétexte que le Lysoform fait défaut, car il ne manque pas. 9117

Pour renseignements et vente en gros :

Société suisse d'Antiseptie Lysoform Rue de Genève LAUSANNE

OCCASION!!

Pour Hôtels - Pour Fiancées

Prix d'avant-guerre - Cette semaine seulement

Services de table damassés, Jacquard, 1re qual., nouveau dessin	
6 serviettes et une nappe, 140x180, le tout	Fr. 13.20
12 " " " " " " " "	20.10
12 " " " " " " " "	23.50
Serviettes seules " " la douzaine	12.—

A TITRE DE RÉCLAME

Draps de lit, toile double fil, 180x200	Fr. 6.90
" " " " " " " "	7.50
" " " " " " " "	8.50

Oreillers, enfourrages, essuie-mains, essuie-services et tout ce qui concerne le trousseau, à des prix sans concurrence. P2439U 145

Envoi contre remboursement et facilité d'échange
Maison Marcel BLOCK, Lévy-Nordmann rue du Marché 5, BIENNE

Très beau bois dur

80 Foyard, Chêne et Charmille francs la toise, rendu à domicile

Tourbe malaxée, très sèche, Fr. 65.— les 1000 kg. Briquettes, Houille Saar cassée, Anthracite belge, Coke Ruhr, Coke de gaz, même prix que l'U. à G. Se recommande, G. ULLMO. 149 Téléphone 282 - Collège 18

A L'UNION DES PEUPLES

Hôtel-Restaurant du Faubourg de France PORRENTROY

Pour la foire et après encore

Chacun trouvera comme de coutume Bonne chère - Bons vins - Bon gîte Reste à louer seulement quelques chambres confortables à personnes sérieuses.

Jeu de quilles Orchestre électrique Journaux de toutes langues et toutes opinions à disposition. — Bureau de placement et renseignements juridiques gratuits pour ouvriers. — Naturalisations. — Réintégrations de veuves à la nationalité suisse. — Etablissement polyglotte. Se recommande au mieux comme toujours: 158

Pierre NICOL, propriétaire.

Société Coopérative de Consommation SAINT-IMIER et Environs 159

Baisse

A partir de lundi 18 juillet, le pain sera vendu à 60 ct. le kilo dans tous nos magasins.

Avis à la population de St-Imier

La Commune Bourgeoise de St-Imier se voit dans l'obligation d'avertir la population, qu'il est sévèrement interdit de sortir du bois de quelle nature que ce soit, de la tranchée Route St-Imier-Mont-Soleil. Toutes les branches doivent servir à la construction de barrages pour prévenir le dévalage des matériaux. Il est sévèrement interdit de les ramasser. Dès ce jour, les charrettes ne seront plus tolérées dans ce secteur de forêt, exception faite pour les troncs extraits du chantier. St-Imier, 8 juillet 1921. 127

Administration Bourgeoise.

Buvez le "Stimulant" APÉRITIF AU VIN ET QUINQUINA 8856

LA SCALA Tous les soirs Le retour de Tarzan Grand roman d'aventures Prix réduits	PALACE Tous les soirs Quand l'amour commande Drame suédois. Prix réduits
--	--

Coopératives Réunies Ronde 1 Progrès 88
La Chaux-de-Fonds 138
France 3 LE LOCLE

Chaussures

Réels avantages au point de vue du prix et de la qualité

Coopératrices! Faites-y vos achats
Coopérateurs!

Cinéma Apollo
 LE LOCLE GARE 4
 Ce soir lundi 168
Un monsieur et une dame ou deux dames ne paient qu'une place

NEUCHÂTEL

Chômeuses, Chômeurs, Employés et Ouvriers,

Sous les auspices de l'Union Ouvrière de Neuchâtel et de la Fédération suisse des employés et ouvriers du commerce, des transports et de l'alimentation, le secrétaire régional de la dite Fédération donnera gratuitement tous les jeudis dès le 14 juillet, de 19 à 21 h., dans la Salle N° 2 du Collège de la Promenade à Neuchâtel, tous les renseignements sur le chômage, les lois de protections ouvrières, les contrats de travail, etc. — Des personnes de bonne volonté se sont mises à disposition pour la rédaction de lettres et mémoires. 113

Ouvriers...!

en passage au LOCLE n'oubliez pas de vous arrêter au Cercle Ouvrier

Téléphone 4.95
Grand'rue 34-36 Place du Marché
Vous y trouverez une 8268
Consommation de 1^{er} choix
Venez, vous serez les bienvenus!

HORAIRE DE POCHE
 Prix: 50 ct.
 EN VENTE au bureau de «La Sentinelle»
 Envoi au dehors contre remboursement
Vins Neukomm & Co T.él. 68 8744

RECHOL DENTIFRICE
 particulièrement recommandé pour désinfecter la bouche et les dents; rend la peau blanche, rafraîchit l'haleine et empêche la carie des dents. Prix: fr. 0.85 et 1.20. 9974
 DENTIFRICES: Topeco, fr. 1.15; Odol, 1.25; Serodent, 1.—; Botot, 1.—; Dr Pierre, 1.40; Entymol, 2.—; Tribol, 1.20; Golgathe, 2.—; Gibbs, 1.20; Kenatt, 1.50, etc.
 A la Parfu-merie **J. RECH, La Chaux-de-Fonds** Léopold-Robert 58 (entrée rue du Banancier). — Même maison à BIENNE et VEVEY.

Ville du Locle Impôt communal

Pour faciliter les contribuables à s'acquitter des impôts qu'ils doivent à la Commune, le Conseil communal leur recommande l'achat de

Timbres impôt ou le versement d'acomptes

Ainsi chacun peut payer son dû en fractionnant le montant de l'impôt à sa convenance.

Des timbres de fr. 0.50, 1.—, 2.— et 5.— sont en vente au Bureau de l'impôt (guichet N° 7) ainsi que dans les dépôts suivants qui ont bien voulu se charger gratuitement de ce service.

MM. Courvoisier, librairie, Daniel-Jeanrichard 13;
Huguenin Frères & Co, fabrique Niel, Bellevue 82.
M^{me} B. Hoffmann, Marais 11 et 9679
Les Magasins des Coopératives Réunies.
LE LOCLE, le 10 juin 1921.

Direction des Finances.

Ligue des locataires

LA CHAUX-DE-FONDS

Tous les jeudis, de 20 à 21 1/2 heures, renseignements sont donnés aux locataires, salle de la bibliothèque du Cercle ouvrier.

Le bureau de la Ligue.

Magasin spécial d'Articles Photographiques

JULES CURCHOD
Grande-Rue 20 - LE LOCLE

Maison la mieux assortie de la place en fournitures et accessoires
Papiers, Plaques, Films, Films-packs, de toutes marques
Appareils et Accessoires dans les meilleures marques
Produits chimiques - Bains - Sel
Travaux pour amateurs Agrandissements
Prix modérés 9785

Biscuits LEUBA

pour gourmets, parents, enfants, visites, malades, chômeurs, excursions, pique-niques, etc., etc. 27
Le plus grand choix en marchandise fraîche de 1^{re} qualité
Prix sans concurrence Gros et détail

Vente au dépôt: Rue du Parc 14
et tous les mercredis et samedis sur la Place du Marché (En face de la Boucherie Metzger)

Boucherie SCHWEIZER

Place de l'Hôtel-de-Ville

Grande baisse

Saucisse à la viande de porc, à fr. 2.80 le 1/2 kilo.
Saucisse de ménage, à fr. 1.90 le 1/2 kilo.
Superbe lard gras et saindoux à fondre, à fr. 1.80 le 1/2 kilo. 22
Porc frais, à fr. 2.50 le 1/2 kilo.
Bœuf, veau, mouton aux meilleurs prix du jour.

A vendre 2 lampes suspension à gaz et pétrole, 1 à pied, 1 petite couleuse, 1 lutrin métal démontable, 1 grande rampe pour glace. — S'adresser rue Jardinière 104, 4^{me} à gauche. 121

Etat civil de La Chaux-de-Fonds
Naissance. — Martin, Edgard-Pierre, fils de Pierre, commis, et de Carmen-Cécilia née Cogliati, Neuchâtelois.
Promesses de mariage. — Béguin, Tell, maître bûcheron, Neuchâtelois, et Galliot, Marie-Léonie-Lucie, bonne, Bernoise.

Musique d'occasion à 20 et 40 cent. le morceau chez Reinert, Léop.-Robert 59. 8244

Perdu depuis la ville jusqu'aux Grandes-Crosettes, un crayon argent. — Le rapporter contre récompense rue Léopold-Robert 49, au 1^{er}. 154

Chambre meublée, indépendante et au soleil, à louer. Paiement d'avance. — S'adresser à M. P. Girardin, Progrès 91, 2^{me} étage. 124

Pompes Funèbres M^{me} U^{ve} Jean LEVI

Grand choix de Cercueils prêts à livrer
Cercueils d'incinérations et de transports
Tous les cercueils sont capitonnés
Prix sans concurrence
Grand choix de COURONNES et autres ARTICLES MORTUAIRES
Téléphone 16.25 (Jour et nuit) 16, rue du Collège, 16

Ville du Locle Service des Eaux

Avis aux abonnés

Dès lundi soir 18 courant, les conduites d'eau de la ville seront fermées de 22 heures à 5 h. du matin. 163
Les abonnés sont priés d'éviter tout gaspillage d'eau.
Direction des Services Industriels.

Enchères publiques

du magasin d'épicerie „La Ruche“

L'Office soussigné vendra aux enchères publiques les marchandises dépendant du magasin d'épicerie prénommé, le mercredi 20 juillet, dès 14 h., à la rue du Progrès 37, au sous-sol, dont le détail suit:

Chocolat, farine, sucre candi, orge, lentilles, fageolets, café, pois, pruneaux secs, pommes séchées, confitures, bouteilles, chopines de sirop, thon, haricots, petits pois, tomates, chanterelles, asperges, biscuits et desserts, tablettes, noisettes cassées, moutarde, cornichons, huile, saindoux, etc., etc.

Les ventes se paient au comptant, conformément à la L. P. La Ch.-de-Fds, le 16 juill. 1921.

OFFICE DES FAILLITES:
P30064C Le Préposé, A. CHOPARD.
165

Cire à parquets spéciale

unique en son genre pour l'entretien des parquets, linoléums, toiles cirées et meubles, fabriquée dans nos laboratoires.

Nouvelle Droguerie

H. LINDER
Rue Fritz-Courvoisier 9

Tapiserie - Décoration

FEHR, Puits 9

Meubles - Literie - Réparations
Téléphone 2201

MODES

Parc 75

Pour fin de saison
Grand choix de Chapreaux soie, paille, tulle et dentelle depuis fr. 10.— 7591

Cuisinière-Economme

L'Hôtellerie Féminine offre place à une personne bonne cuisinière, apte à diriger le personnel et à procéder aux achats alimentaires. Date d'entrée à définir. — Faire offres de service avec certificats si possible, au Bureau, 1^{er}-Mars 3, où tous renseignements peuvent être obtenus. P2206C 128

Vins Neukomm & Co T.él. 68 8744

BULLETIN

Quelques symptômes

Nous apprenons de bonne source qu'une détente paraît se dessiner dans la situation économique et en particulier dans l'industrie horlogère. On enregistre déjà quelques commandes, de-ci de-là, et les milieux horlogers laissent entendre qu'il se pourrait fort que l'on ait désormais doublé le cap de la terrible crise. Nous enregistrons ces nouvelles réjouissantes, et tout en attendant leur confirmation, nous faisons des vœux pour qu'elles obtiennent au plus vite une complète confirmation.

Nous publions d'autre part une énergique réclamation du monde industriel horloger, à propos du moratoire. Il est certain que cette mesure serait d'une incontestable utilité pendant l'époque de transition et qu'elle permettrait à de nombreux ouvriers touchés par la misère, de se refaire le moral ainsi que les reins. Rien n'abat davantage un honnête homme que la poursuite incessante du créancier, lorsqu'il n'a plus de quoi le tranquilliser.

Nombre d'industriels en auraient aussi besoin pour des raisons analogues.

La vigueur avec laquelle l'opinion suisse réagit désormais contre les tarifs de famine, doit s'amplifier encore. Là aussi, il s'agit de briser une lourde chaîne imposée à l'industrie nationale par des agents trop occupés de fisc et de gabelle, pour avoir aperçu les intérêts réels du pays. Au moment où une reprise des affaires horlogères se dessine aux Etats-Unis et surtout au Canada, il est absolument nécessaire de forcer le blocus douanier et de donner de l'air à nos possibilités de débouché. Le remède à la crise est à ce prix.

La Suisse qui vit, industriellement parlant, d'un vaste marché étranger, ne peut sans danger d'asphyxie, se clauser dans la tour d'ivoire des intérêts agrariens.

Il paraît aussi que des yeux se dessillent au Palais fédéral et qu'une plus saine notion des réalités économiques commence à y prendre le dessus.

Si è vero, nous en serons bien contents et tout un chacun le sera avec nous!

Robert GAFNER.

L'offensive grecque

CONSTANTINOPLE, 18. — Havas. — L'offensive grecque sur le front de Brousse se développe dans quatre directions différentes. Brousse au nord et Ouschak au sud constituent les deux pivots des opérations grecques. L'objectif Kutahia forme le centre et le point de jonction. Les troupes kémalistes se retirent conformément aux instructions données, en défendant pied à pied le terrain et en conservant le contact avec l'ennemi.

Moustapha Kemal Pacha, après avoir annoncé à l'assemblée nationale le commencement des opérations grecques, est parti pour le front afin d'assumer le haut commandement des armées kémalistes.

CONSTANTINOPLE, 18. — Havas. — L'attention générale est fixée sur l'offensive grecque déclenchée hier. La population musulmane de Constantinople et la presse turque conservent l'espoir que l'armée kémaliste sauvera encore l'empire.

On signale l'arrivée à Brousse du général Papoulos.

VENIZELOS EN SUISSE ?

BERNE, 18. — Respublica nous téléphone : Le bruit court que Venizelos, l'ancien ministre grec, serait arrivé en Suisse hier matin. On l'aurait vu prendre son déjeuner au buffet de la gare de Cornavin, à Genève. Il serait reparti avec le train de Berne et se serait arrêté à Lausanne.

GASPILLAGE CAPITALISTE !

LONDRES, 18. — Havas. — Le premier et célèbre dreadnought construit par l'Angleterre et qui avait servi de modèle aux puissants bâtiments modernes a été revendu comme ferraille pour 44,000 livres sterling. Il aurait coûté 1 million 500,000 livres sterling.

Nouveaux incidents en Silésie

PARIS, 18. — Havas. — On mande de Beuthen au « Petit Parisien » :

Une nouvelle agression est signalée contre un officier français, le lieutenant Vigoud. Il vit samedi son hôtel attaqué par une bande de « Stoss-werfler » (sic). Il s'est réfugié à Oppeln.

EN SUISSE

Un réfractaire condamné à 3 mois de prison

LAUSANNE, 16. — Présidé par le colonel Thélin, grand-juge, le tribunal a siégé dans l'une des salles du Tribunal fédéral à Lausanne.

L'accusation était soutenue par le major Capt, auditeur auprès du tribunal, l'accusé assisté dans sa défense par l'appointé H. Dutoit, avocat.

Samuel St. — un adventiste convaincu — âgé de 21 ans, marié, père d'un enfant, a refusé d'accomplir son service militaire. Il déclare, en invoquant fréquemment au cours de son interrogatoire la parole divine, que sa conscience et ses convictions lui interdisent d'endosser l'uniforme et de porter une arme ; pressé de questions, soit par le grand-juge, soit par l'auditeur, St. préfère, dit-il, subir une peine privative de liberté que de faire son service.

Le grand-juge, très paternel, consent à suspendre l'audience pour permettre au prévenu de réfléchir sur la gravité de sa situation ; peine perdue, St., malgré les conseils de son défenseur, persiste dans son attitude. Il est en conséquence condamné à trois mois de prison et incarcéré immédiatement.

Réd. : Décidément, les juges militaires vaudois sont plus durs que leurs collègues neuchâtelois et n'ont pas hésité à ajouter un nouveau scandale à leurs précédents. Jusques à quand ?

La fête ouvrière de chant

BALE, 18. — Préalablement à l'ouverture de la fête ouvrière de chant a eu lieu à Bâle l'assemblée des délégués de l'Union ouvrière suisse de chant, à laquelle participaient 90 délégués représentant 39 sections. L'Union compte à l'heure actuelle près de 7000 membres répartis en 139 sections. De fr. 48,000, les recettes sont montées à fr. 172,000. L'assemblée a approuvé les rapports et les comptes de la direction, ainsi que de la rédaction et de l'administration de l'organe de l'Union, lequel paraîtra désormais deux fois par mois au lieu d'une. L'accession à l'Union sportive ouvrière suisse a été repoussée. C'est Lucerne qui a été désignée pour l'organisation de la prochaine fête de chant.

La douzième fête ouvrière de chant, favorisée par un temps magnifique, se déroule conformément au programme. 79 sociétés, groupant 5000 chanteurs, ont pris part aux concours. L'exécution a été en moyenne très bonne, remarquable même pour certains des concurrents. Le jury, composé de MM. Aeschbacher (Trognen), Boer (Lucerne), Castelberg (Langenthal), Hofmann (Aarau), Lavater (Zurich) et Reiner (Bâle), directeurs de musiques, proclamera les résultats lundi. L'exécution des morceaux a été suivie d'un défilé à travers la ville.

Respublica nous annonce les résultats suivants :

Chœurs mixtes. — Première catégorie

1re couronne, Chœur mixte du quartier du Nord Berne ; 2me, Freiheit, Rheinfelden.

Chœurs d'hommes. — Première catégorie

1re couronne : Chorale ouvrière, Lausanne ; 2me : Arbeiter Männerchor, Zurich ; 3me : Arbeiter Männerchor, Birsfelden ; 4me : Arbeiter Männerchor, Thoune ; 5me : Arbeiter Männerchor, Binningen ; 6me : Arbeiter Männerchor, Richterswil.

Deuxième catégorie

1re couronne : Eisenbahn Sängerbundverein, Bâle ; 2me : Arbeiter Männerchor Vorwärts, Bienne ; 3me : Sängerbund, Aarau ; 4me : Arbeiter Männerchor, Coire ; 5me : Arbeiter Männerchor Frohsinn, Uster ; 6me : Arbeiter Männerchor, Emmenbrücke ; 7me : Arbeiter Männerchor Vorwärts, Berne ; 8me : Sängerbund, Lucerne.

Troisième catégorie

1re couronne : Männerchor Freiheit, Zurich ; 2me : Männerchor Typographia, Zurich ; 3me : Männerchor Typographia, Bâle ; 4me : Männerchor Typographia, Schlieren ; 5me : Sängerbund, Berne.

La fièvre aphteuse à Plamboz

LA SAGNE, 18. — D'un correspondant. — On vient de découvrir un nouveau foyer de fièvre aphteuse à Plamboz (Vallée de la Sagne). L'extension du foyer de la Tourne, quoique peu considérable, paraît néanmoins se faire, puisqu'à son tour Plamboz est contaminé. Une grande partie des laits de La Chaux-de-Fonds arrivent de cette région. Si l'épidémie se propageait, notre ravitaillement pourrait être sérieusement compromis.

Notre Courrier de Berne

(Service particulier de Respublica)

BERNE, 18. — Un expert technique en matière de douane, M. L'Host, de Paris, a été envoyé à la délégation française pour les zones. Il est arrivé à Berne hier matin, dimanche. Avec les délégués français, il s'est immédiatement mis à l'étude des amendements au projet français présentés par les négociateurs suisses.

— Le Comité directeur de la Fédération suisse des cheminots, considérant que le personnel n'est pas représenté à la commission permanente des C. F. F., a décidé de revendiquer le siège vacant par la démission de M. Hirter, ancien conseiller national, de Berne, et de proposer au Conseil d'administration qui se réunit aujourd'hui à Lucerne, M. Bratschi, secrétaire général de la Fédération suisse des cheminots.

Chronique sportive

FOOTBALL

BERNE, 17. — Dimanche matin s'est tenue au Casino de Berne, sous la présidence de M. Suter (Berne), l'assemblée ordinaire des délégués de la section d'athlétisme de l'Association suisse de foot-ball et d'athlétisme. Le comité a été confirmé ainsi que Berne vorort. L'organisation des championnats de 1921/1922 a été répartie comme suit : 1. Championnats individuels d'athlétisme léger, Bâle (Old-Boys) ; 2. Championnats d'athlétisme léger (décathlon et pentathlon), Bienne (Club des Sports) ; 3. Championnats d'athlétisme lourd, Montreux (Montreux-Sports) ; 4. Cross-country national, Vevey (Vevey-Sports).

Une proposition de créer différentes catégories pour les courses d'estafettes et une autre de compléter les statuts des championnats sont acceptées en principe et renvoyées au comité pour étude.

BERNE, 17. — Dans sa séance de nuit, l'assemblée des délégués de l'Association suisse de foot-ball a soumis à un nouvel examen la question de la création d'une classe intermédiaire et finalement décidé, après un court débat, de créer, à partir de la saison 1922-1923, une classe intermédiaire avec relégation et promotion, tout en maintenant à 24 le nombre des clubs de série A. Genève a été confirmée sans opposition comme vorort et M. Henninger (Genève) en qualité de président central.

Le siège du Comité régional de la Suisse orientale II est transféré à St-Gall (président, M. Junker), Winterthour, ayant démissionné. Les fonctions de délégués internationaux ont été confiées à M. Hauser et à un membre du comité de foot-ball. Tous les autres comités ont été confirmés. L'assemblée des délégués a été clôturée à deux heures du matin.

La fête de gymnastique de Lausanne

LAUSANNE, 17. — Le premier concours ro-mand de gymnastique a eu la plus complète réussite. Un banquet officiel a été servi au Casino de Montbenon. De nombreux discours ont été prononcés. Un grand cortège a ensuite parcouru la ville, jusqu'à la Place de Beaulieu, où, en présence d'une foule énorme, ont été exécutés, au son de la musique, les exercices d'ensemble qui ont produit l'impression ordinaire. Ensuite eut lieu la distribution des prix. Voici les premiers résultats :

Concours de sections

1re division (37 à 48 gymnastes) : 1. Lausanne, Bourgeoise ; 2. Lausanne, Amis-Gymnastes ; 3. Chaux-de-Fonds, Ancienne.

2me division (25 à 36 gymnastes) : 1. Vevey, Jeunes-Patriotes ; 2. Fribourg, Ancienne ; 3. Bulle.

3me division (17 à 24 gymnastes) : 1. Le Locle ; 2. Sainte-Croix ; 3. Fleurier.

4me division (8 à 16 gymnastes) : 1. Cernier ; 2. Leysin ; 3. Dombresson.

Concours d'athlétisme

1. Bucher, Lausanne ; 2. Mathys, Ab., Chaux-de-Fonds ; 3. Crot, Vevey.

Jeux nationaux

1. Charles Courant, Montreux ; 2. E. Tognetti, Plainpalais ; 3. C. Graf, Plainpalais.

Concours artistique

1. Hangi Hermann, Yverdon ; 2. Grandjean E., Anc., Chaux-de-Fonds ; 3. Maurer, Locle.

Les succès des sections de La Chaux-de-Fonds

Par télégramme de dimanche soir, à 8 h. 45, nous recevons les résultats suivants pour ce qui concerne notre ville :

Concours de sections

1re division, couronnes de laurier :

3. Ancienne, 395,88 points ; 10. Abeille, 386,98.

Concours artistique

Couronnés : 2. Grandjean E., Anc., 196,25 p. ; 4. Grandjean M., Anc., 195,75 ; 6. Calame R., Ab., 193 ; 13. Graber W., Anc., et Rebetez A., Anc., 186,50 ; 15. Wuilleumier Ch., Anc., 185,25 ; 18. Schupbach R., Ab., 184 ; 24. Mayer H., Anc., 181,50 ; 28. Matzinger E., Ab., et Strahm E., Anc., 180,50.

Concours nationaux

Couronnés : 9. Wuilleumier A., Anc., 143,95 points ; 28. Froidevaux A., Ab., 136 ; 29. Brandt A., Ab., 135,25 ; 33. Schenk M., Ab., 135.

Concours populaires

2. Mathys A., Ab., 177 points ; 14. Leuthold A., Ab., 148 ; 15. Bruhlmann J., Anc., 147,50 ; 30. Kaempf, Anc., 134 ; 32. Accola J., Anc., 132,50. D'après les succès remportés par nos deux sections, les commissions de réception sont convoquées par devoir à 1 heure à l'Hôtel de la Croix-d'Or.

Nos gymnastes rentrent ce soir par le train de 9 h. 19. Nous prions toutes les sociétés locales de se rencontrer, avec leurs bannières, à 8 h. 45, à l'Hôtel de la Croix-d'Or, pour se rendre à la gare. Le cortège à l'arrivée se formera de la manière suivante :

1. Musique Les Armes-Réunies ; 2. Bannières Ancienne et Abeille ; 3. Gymnastes couronnés ; 4. Bannière locale ; 5. Les deux sections de dames, Ancienne et Abeille ; 6. Pupilles Ancienne et Abeille ; 7. Tambours et clairons ; 8. Gymnastes Ancienne, Abeille et Hommes ; 9. Membres de l'Ancienne, Abeille, Hommes et sociétés locales.

Au nom de l'Union des sociétés de gymnastique : P. BESANÇON.

Nous publions encore les noms des gymnastes neuchâtelois couronnés :

Nationaux : 10. Guye E., Dombresson, 141,75 ; 12. Siegenthaler, A., Fleurier, 139,75 ; 14. Bosshardt, A., Dombresson, 138,75 ; 20. Dessauls A., Dombresson, et Cosandier M., Savagnier, 137,50.

Athlétique : 8. Schmitter M., Cernier, 156,50 ; 20. Monnier J., Cernier, 140,50 ; 23. Béguelin B., Neuchâtel-Ancienne, 138 ; 25. Corti F., Cernier, 136,50 ; 27. Ehrensperger, Neuchâtel-Ancienne.

Artistique : 5. Jeanmonod W., Bevaix, 194,50 ; 12. Veuve R., Cernier, 186,75 ; 19. Perret Robert, Cernier, 183,75 ; 21. Montandon Léop., Couvet, 183,25.

Un beau succès

Hier a eu lieu à Soleure la fête intercantonale de poids et haltères. De nombreux athlètes y ont participé. L'excellent athlète Gaston Dreyfus de la société d'éducation physique l'« Olympique » de notre ville s'y est bien distingué en remportant la 4me couronne de sa catégorie, poids plumes. Nos sincères félicitations à ce vaillant olympien.

Résultats des 6e et 7e journées du championnat local de tennis

Simple messieurs : A. Gogler bat M. Bloch 10-8, 3-6, 7-5. C. Jeanneret bat H. Bloch 6-2, 6-3. C. Jeanneret bat A. Gogler 6-2, 6-3. En demi-finale E. Hoeter bat G. Braunschweig 6-4, 8-6.

Doubles messieurs : V. Paux et A. Pierre-Humbert battent C. Jeanneret et H. Pandel 6-3, 6-4.

Doubles mixtes : Mlle Flörshiem et P. Schwob battent Mlle Mercier et R. Ditisheim 6-2, 6-4. Mlle Flörshiem et P. Schwob battent Mme R. Ditisheim et A. Ditisheim 6-2, 6-4. En finale Mlle Flörshiem et P. Schwob battent Mme Junod et E. Höter 6-3, 4-6, 6-2 et gagnent le championnat catégorie double mixte.

Une nombreuse assistance a suivi avec intérêt les parties de samedi et dimanche, et nous avons constaté avec plaisir que de sérieux progrès ont été réalisés par plusieurs de nos joueurs locaux.

A signaler le geste généreux de M. Kramer qui

a fait don de plusieurs superbes prix à la société de Beauregard afin de récompenser les demi-finalistes de chaque épreuve. Un sincère merci au généreux donateur.

La fin du tournoi se disputera dès ce soir, à 6 heures, et jours suivants en cas de beau temps.

Fête de gymnastique de Langenthal

LANGENTHAL, 18. — Samedi matin, s'est ouverte, à Langenthal, la fête cantonale bernoise de gymnastique, qui groupe 3600 gymnastes pour le concours de section et 1975 pour le concours individuel. Dans la matinée de dimanche a été accomplie solennellement la fondation, projetée depuis longtemps, de l'Association cantonale des vétérans, dont la présidence d'honneur a été attribuée à M. Kasser, de Berne.

Au banquet officiel, donné à midi, on remarquait notamment MM. Schürer, conseiller fédéral, Merz, conseiller d'Etat et le colonel divisionnaire Schlapbach. M. Merz, après le défilé du cortège, a prononcé une allocution très applaudie. La proclamation du palmarès aura lieu aujourd'hui.

Le concours de la Jungfrau

JUNGFRAUJOCH, 18. — Samedi et dimanche ont été disputés, au Jungfrauoch, par un beau temps, les épreuves des courses de skis d'été, auxquelles participaient 65 skieurs, hommes et dames. Voici les principaux résultats :

Challenge des « Basler Nachrichten ». — 1. Hans Brunner (Grindelwald). 2. Peter Bohren. 3. Fritz Schenk.

Juniors. — 1. Ernst Graf (Wengen).

Course slalom. — 1. Hans Brunner. 2. Fritz Schenk.

Dames. — Mlle V. Oetiker (Wengen).

Saut. — a) Seniors. — II. — 1. Peter Schmid (Gstaad). 2. Schenk (Grindelwald).

Saut. — b) Seniors. — III. — 1. Peter Dohren (Grindelwald).

Saut. — Juniors. — 1. Ernest Graf (Wengen).

Les sauts debout les plus longs ont été exécutés par Schmid et Girardbillé (24 m.).

C'est Fritz Schenk qui s'est adjugé le prix de la Jungfrau, réservé à la meilleure performance en combiné, par 1,205 de moyenne.

Une victoire d'Imbach

PARIS, 18. — Havas. — Le meeting d'athlétisme organisé dimanche au Stade des Colombes (meeting « Roosevelt ») a été marqué par la brillante victoire dans les 200 mètres plats du Suisse Imbach, qui s'est classé premier en 22" 1/5 devant Nozières (à 3 mètres), Renard et André, et a battu du même coup le record précédent (23" 2/5).

LE TOUR DE FRANCE

Classement à l'arrivée à Genève

1. Goethals ; 2. Barthélemy ; 3. Lucotti ; 4. Heusghem ; 5. Laeners ; 6. Scieur ; 7. Collé, tous en 14 h. 4' 13" ; 8. Leroy, en 14 h. 11' 55" ; 9. Sellier, en 14 h. 20' 57" ; 10. Despontins, en 14 h. 20' 57" ; 19. Parel, en 15 h. 40' 26".

Classement général

1. Scieur, 162 h. 38' 42" ; 2. Heusghem, 163 h. 34" ; 3. Barthélemy, 164 h. 37' 22" ; 4. Lucotti, 164 h. 53' 39" ; 5. Tiberghien, 165 h. 45' 29" ; 6. Despontins, 166 h. 43' 24" ; 7. Lambot, 167 h. 18' 50" ; 8. Laeners, 167 h. 25' 8" ; 9. Mottiat, 168 h. 31' 45" ; 10. Leroy, 169 h. 17' 10" ; 11. Goethals, 170 h. 13' 15" ; 12. Dhers, 171 h. 26' 34" ; 13. Ferrara, 173 h. 5' 44" ; 14. Amenc, 173 h. 15' 53" ; 15. Collé, 174 h. 25' 49" ; 16. Muller, 174 heures 43' 42".

Collé est actuellement 15me du classement général et 7me seconde classe.

La traversée du Galibier et du Col du Lautaret a été effectuée sous un formidable orage. Collé, si bien arrivé à Genève, se serait encore mieux classé, sans les deux crevaisons qu'il a subies, dont une à la descente du Galibier. Une formidable ovation l'accueillit à son arrivée à Genève.

Le départ de Genève

Après avoir signé au Contrôle, les 39 coureurs ont pris le départ, ce matin, à 1 h. 54, pour la douzième étape Metz-Strasbourg. Ils ont été acclamés par la foule.

L'étape comprend l'itinéraire suivant : Genève, Ferney, Gex, la Faucille, Morez (54 kilomètres), Pontarlier (115 km.), Morteau (144 km.), Montbéliard (217 km.), Belfort (232 km.), Mulhouse (270 km.), Colmar (315 km.), Strasbourg (371 km.).

A Morteau

Le premier groupe a passé à Morteau peu avant neuf heures. Il comprenait trente-quatre cyclistes, dont tous les premiers pédales du Tour de France. Collé se distingue. Il marche dans les premiers rangs. Dans le second groupe, moins nombreux, on signale Parel, à qui les Chaux-de-Fonniers ont fait une vive ovation. Tous les coureurs sont crottés à tel point qu'ils sont presque méconnaissables.

LA CHAUX-DE-FONDS

LE SAENGERBUND A BALE

Au moment de mettre en page, un télégramme nous apprend que notre société ouvrière de chant, le Sängerbund, a remporté la 18me couronne de laurier à Bâle.

La Persévérante attendra nos chanteurs, ce soir, à la gare. La musique est convoquée au Cercle, à 7 heures précises.

LES CHANGES

Paris, 47.05—47.50 (47.15—47.55) ; Allemagne, 7.90—8.30 (7.90—8.30) ; Londres, 21.92—22.05 (21.92—22.07) ; Italie, 27.20—27.75 (27.60—28.05).